

Réf: Dossier 295753

Avis de constitution

SOCIETE « OG-TECH »

Siège ABIDJAN YOPOUGON QUARTIER MILLIONNAIRE
NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE PRIVEE FAMA., Lot 623,
Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OG-TECH »

Objet : INSTALLATION ET ENTRETIEN DE GROUPE ELECTROGENE, INSTALLATION ET ENTRETIEN D'ONDULEUR, INSTALLATION DE TOUT CIRCUIT ELECTRIQUE, VENTE DE MATERIELS ELECTRIQUES.
ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON QUARTIER MILLIONNAIRE NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE PRIVEE FAMA., Lot 623, Ilot 68

Dirigeant(s) M OUATTARA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01334 du 18/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16151/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

